



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VIVIERS LES MONTAGNES
Séance du 20 décembre 2023 à 19h00**

**1 place de la Mairie
81290 VIVIERS-LÈS-MONTAGNES**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 17

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Date de la convocation : 15/12/2023

Date d'affichage : 15/12/2023

L'an deux mille vingt et trois et le vingt décembre à 19h00, le Conseil Municipal de VIVIERS-LES-MONTAGNE, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Elisa LEMONNIER, sous la présidence de M. Alain VEUILLET, Maire.

Présents : Mesdames Sylvie CALAS, Marie-Rose LADOWITCH, Arlette GLORIA, Isabelle DE VIVIES, Françoise BARBERI, Christelle COURTOIS-SABARTHES, Maud FLAMANT et Marie-France ALRIC
Et Messieurs Alain VEUILLET, Paul SALVAN, Jean-Michel MAUREL, Rodolphe DUCAMP, François MONTAGNE, Daniel MONTAGNE, Frédéric MAIXANDEAU, Claudian BRUN, M. Manuel GONCALVES

Excusés : Mme Pascale PRADES pouvoir à M. Alain VEUILLET, Mme Myriam MADAULE pouvoir à M. Manuel GONCALVES

Secrétaire de séance : Mme Marie-France ALRIC

La séance débute à 19h07 sous la présidence de M. Alain VEUILLET
M. le maire annonce que si des questions arrivent pendant la séance, une réponse leur sera apportée lors du prochain conseil municipal.

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, M. le maire propose de voter à main levée
Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Objet de la délibération : **REVISION DES REGLEMENTS INTERIEURS EN APPLICATION SUR LA COLLECTIVITE**

Comme indiqué lors du conseil municipal du 17 décembre 2020, « je vous propose de revoir les règlements intérieurs de la commune une fois par an. ».

M. le maire rappelle que quatre règlements sont en vigueur sur la commune de Viviers-Lès-Montagnes :

- Règlement intérieur de la cantine et des garderies
- Règlement intérieur du Conseil Municipal
- Règlement intérieur de l'assainissement
- Règlement intérieur du personnel communal

M. le Maire propose de voter l'absence de modifications pour l'ensemble de ces règlements.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 4

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Alain VEUILLET

La secrétaire de séance
Marie-France ALRIC

